

SÉGOLÈNE DEMOUGIN

L. LUCILIUS PANSA PRISCILLIANUS PROCURATEUR D'ASIE

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 81 (1990) 213–223

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn

L.LUCILIUS PANSA PRISCILLIANUS PROCURATEUR D'ASIE

L'accroissement incessant du patrimoine épigraphique de la province d'Asie contraint sans arrêt à modifier ou à corriger nos connaissances sur l'administration romaine et son personnel. Ainsi, à propos d'une inscription de Hierapolis de Phrygie,^{*1} il faut revenir sur les fastes procuratoriens de la provinces d'Asie sous Septime Sévère puis Caracalla.² H.-G.Pflaum avait dressé une première liste de ces fonctionnaires, publiée en 1961, et amendée dans le Supplément aux Carrières procuratoriennes équestres, de 1982:³

Noms	Date	Références H.-G.Pflaum
1. Ti.Claudius Xenophon	vers 195	CP, n° 222
2. CIL III 6075 = D. 1366	vers 204	CP, n° 241
3. Q.Aemilius Aristides	208/209	CP, n° 250
4 Aelius Aglaus	entre 198 et 209	CP, p.1072
5. Iulius Priscianus	entre 198 et 209	CP, p. 1072
6. L.Lucilius Pansa Priscillianus	entre 198 et 209	CP, n° 249
7. Vipsanius Caecilianus	212/217	Supplément, p.127
8. L.Didius Marinus	215	CP, n° 295

Parmi tous ces personnages, je voudrais isoler ici un cas, tout à fait intéressant, celui de L.Lucilius Pansa Priscillianus. Jusqu'à la publication du Répertoire des inscriptions d'Ephèse, sa carrière apparaissait sur plusieurs textes. Deux épigraphes de la capitale de l'Asie⁴ indiquaient sa qualité de procurateur de cette province:

- 1) Λ(ούκιον) Λουκίλιο[ν] | Πρεικιλλιανόν | ἐπίτροπον Ἀσίας | τὸν εὐβουλον
καὶ | πάντα ἄριτον | Γάϊος Λαβέριος | Παῦλος ὁ | συνήγορος τοῦ | ταμείου.

* M.Christol et Fr.Jacques ont bien voulu me faire part de leurs suggestions: qu'ils en soient vivement remerciés.

Les abréviations suivantes ont été utilisées:

H.-G.Pflaum, CP = Les carrières procuratoriennes équestres, Paris, 1960-1.

H.-G.Pflaum, Supplément = Les carrières procuratoriennes équestres. Supplément, Paris, 1982.

B.Dobson, PP = Die Primipilares, Bonn, 1978.

¹ T.Ritti, Hierapolis. Scavi e ricerche I. Fonti letterarie ed epigraphiche, Rome 1985, p.108 = AE 1985 804.

² Voir M.Christol et S.Demougin, Procurateurs d'Asie sous Septime Sévère (à paraître).

³ Cette liste appelle deux commentaires. Tout d'abord, il semble qu'il y ait pléthore pour la période 198-209, où l'on en compterait au moins 4. Ensuite, on n'y trouve pas mention du procurateur au nom érasé, mentionné dans I. Priene, 230 = D. 9464.

⁴ FiE 3, p.138, n° 53 = I. Ephesos 3053 et 697.

proc. provi[nc. Asiae]	[to]niae, proc. [p]rov. Asi-
patr[i] sen[atorum]	8 [ae, pa]tri sen[a]torum
benig[n]issim[o]	[]ntes Aug.lib.decur(io)
(vac.)sanctissi[mo]	[collegii] tabellar(iorum)
[]esv.[

Plus récemment, une nouvelle version, due à des dédicants différents⁸ reprend la carrière telle qu'on la connaissait déjà:⁹

L·Lucilio
 St(e)l(latina)·Pansae
 Priscilliano
 proc·Aug·prov·Cili-
 5 ciae·proc·prov·Panno-
 niae infer·proc·aqua-
 rum urbis·proc·Lusita-
 niae item Vettoniae·pro[c].
 provinc(iae)·Asiae·patri
 10 senatorum
 stratura militum
 chor·I·Raet(orum)·qui·in
 officio eius·deputantur
 [] — C.

L'analyse du cursus ne présente pas de difficulté majeures. Se succèdent d'abord trois procuratèles de rang centenaire, celle de la Cilicie, puis celle de la Pannonie inférieure, enfin celle des eaux de la ville de Rome. Ici, on supplée, sans aucun problème, dans le texte d'Ephèse, la titulature bien connue de procurator aquarum Urbis,¹⁰ le subordonné équestre, depuis l'époque de Trajan,¹¹ du curateur sénatorial du service des eaux.

Notre chevalier parvint ensuite aux procuratèles plus importantes de rang ducénaire, avec la responsabilité financière de la Lusitanie, jointe en la circonstance à la Vettonie. Cette procuratèle apparaît sous cet intitulé intitulé pour la première fois dans les textes épigraphiques de la première moitié du II^e siècle,¹² et on la retrouve plus tard pour des procurateurs jouissant d'une grande expérience militaire, soit comme primipiles, soit comme titulaires de quatre milices.¹³ D'après la formulation de la troisième inscription latine d'Ephèse que nous

⁸ Pour la statura militum, voir W.Eck, Heer und Integrationspolitik, Cologne 1986, p.522.

⁹ D.Knibbe-H.Engelmann, ÖJh. 55,1984,141.

¹⁰ Voir les cursus de M.Flavius Marcius Ilisus et de Sex.Varius Marcellus, H.-G.Pflaum, CP, n° 206 et 237.

¹¹ Pour l'apparition du premier curator aquarum équestre, cf. Hirschfeld, KVV², p.276 et s.; H.-G.Pflaum, Procurateurs, p.55; W.Eck, Organisation und Administration der Wasserversorgung Roms, in Sex.Julius Frontinus, curator aquarum, Wasserversorgung im antiken Rom, München² 1983, p.63 et s.

¹² Le premier procurateur connu à porter ce titre est M.Calpurnius Seneca Fabius Sentinatianus, H.-G.Pflaum, CP, n° 107.

¹³ En dehors de M.Calpurnius Seneca, cité noté 12, on donnera ici les noms de L.Julius Vehilius Gratus, titulaire de 4 milices (H.-G.Pflaum, CP, n° 180); C.Titius Similis, primipilaire (H.-G.Pflaum, CP, n° 330 et

venons de citer, et qui atteste la véritable titulature procuratorienne de Lucilius Pansa, il semble bien qu'il faille la restituer dans les autres inscriptions où figure le cursus complet du fonctionnaire équestre.¹⁴

La procuratèle d'Asie, suivant celle de Lusitanie, couronne pour l'instant ce cursus. On ne saurait actuellement suivre H.-G.Pflaum¹⁵ que se fondait sur le libellé des premières lignes de l'inscription d'Athènes, et surtout sur les vestiges de la titulature impériale qui y figure, pour proposer à cet endroit la mention d'un office palatin, isolé qu'il reconnaissait d'ailleurs ne pas pouvoir restituer. On pourrait songer à d'autres éventualités, comme par exemple¹⁶ [τόν κρατίστον ἐπίτροπον τοῦ] κυρίου mais ce complément trop long. Suivons ici la même attitude raisonnable que J.H.Oliver qui avait noté, à juste titre, qu'en l'état du texte, il était prématuré de proposer une restitution pertinente.¹⁷

Le dossier présenté jusqu'ici est purement administratif; il faut y ajouter d'autres éléments. Tout d'abord, on y versera deux inscriptions d'Ausculum¹⁸ qui seraient dédiées à une clarissima femina par Lucilius Pansa,

662 Asculi in aedícula Stephanini grandibus litteris elegantissimo marmore VALL. In eodem campanile [praecedit n. 668] FIL. In angulo S. Francisci PAGL.

CORN · L · F	Filonardianus liber f. 401'; Paglia cod. Vat.
M A R V L	5244 p. 593; Sim. Vallambertus apud Metellum Vat. 6039 f. 364 g'.
LINAE · C · F	4 ISF. Paglia.

663 iuxta idem campanile in terra [praecedit n. 662].

SER · COR · SCIP · ORFII · COS · FLIAE · NI	Filonardianus liber f. 401.
ORFII · COS · SORORI	Versus continuantur traditurque
L · LVCILIVS · PANSÁ · PRISCILIANVS	4 ORFICI · COS · MVLIAE · NI, 4 SANCTISSIMAE. — Fortasse iungenda est praecedenti.
SANCTISSIMAE · FECIT	

Restitution de H.-G.Pflaum, CP, p.672, n° 249,3:

*Corn[el(iae)] | Marul | linae, c(larissimae) f(eminae), | Ser(vi) Cor(neli) Scip(ionis) Orfi[t]i
cos(ulis) [f]iliae, Ni... | Orfii cos(ulis) sorori | L(ucius) Lucilius Pansa Priscilianus
[uxori] | sanctissim[a]e fecit.*

B.Dobson, PP, n° 182). D'ailleurs les autres procurateurs de la province, dits simplement procuratores prouvinciae Lusitaniae, ont des débuts similaires, montrant une bonne expérience des camps.

¹⁴ On la restituera aussi bien dans l'inscription d'Athènes que dans les deux inscriptions d'Ephèse.

¹⁵ H.-G.Pflaum, CP, n° 246, p.999 a modifié un peu son interprétation du cursus d'Athènes, en croyant toujours que Lucilius Pansa avait obtenu un poste palatin, mais qui ne serait pas celui d'a cognitionibus.

¹⁶ On trouvera des exemples de ces titulatures procuratoriennes dans l'épigraphie d'Ephèse où les formules sont extrêmement variées: simple mention de procurateur egregius des empereurs, I. Ephesos 821; 813 = AE 1966 431; 786; 621 a = AE 1972 65; 627 = AE 1928 97; rappel des κυρίοι, ibid. 616; 632 = AE 1946 44.

¹⁷ J.H.Oliver, AJA 50,1946, p.248.

¹⁸ CIL IX 662 et 663.

Une autre attestation, très célèbre, provient de l'album de Canusium,¹⁹ de 223, où apparaît parmi les patrons clarissimes, dans les praetorii seniores, un L.Lucilius Priscillianus.

Le dossier serait incomplet sans un passage de Dion Cassius,²⁰ nous rapportant la triste histoire d'un Lucius Priscillianus, devenu le favori de Caracalla, à cause de deux qualités essentielles: d'une part ses prouesses comme uenator - en particulier à Tusculum - et les talents de délateur qu'il avait exercés aux dépens de sénateurs comme de chevaliers. Elevé au rang d'ancien préteur et nommé proconsul d'Achaïe extra ordinem,²¹ il fut expulsé du Sénat en 217 et relégué sur une île. Mais, apparemment, il sut rétablir sa situation et recouvrer la faveur impériale, puisqu'il revint dans la haute assemblée, où il siégeait en 223.

Naturellement, l'identification des deux personnages a fait naître une polémique: pour les uns, Pansa Priscillianus et L.Priscillianus exclu du Sénat en 217 sont une seule et même personne;²² pour les autres,²³ il faut absolument dissocier les deux personnages. Sans trop m'attarder sur ce point, il est raisonnable d'admettre la différenciation du procurateur et du sénateur, en mentionnant quelques arguments en faveur de cette thèse. Dans tous les témoignages épigraphiques qui mentionnent le procurateur, il est dit toujours père de sénateurs, ce qui indique clairement que lui-même n'appartenait pas à l'ordre sénatorial; l'adlectio, si elle avait eu lieu, se serait produite plus tard. Ensuite - mais je vais revenir sur ce point - il faut considérer le mariage hypothétique du procurateur avec la soeur du consul de 178, Sex.Cornelius Scipio Orfitus. Le chevalier aurait donc été admis dans le Sénat à un âge très avancé; mais il semble difficile de considérer qu'un personnage déjà âgé se distinguait dans les premières années du règne de Caracalla par ses exploits dans l'arène. L'adlectio inter praetorios convient mieux, me semble-t-il, à un jeune homme déjà admis dans l'ordre sénatorial et ayant franchi les premières étapes de la carrière, et devant attendre son tour pour se présenter à la préture. De plus, celui-ci aurait pu dénoncer qui bon lui semblait lors de l'épuration qui suivit la mort de Geta et qui se prolongea durant quelques mois; cela nous donnerait, pour l'élévation au rang d'ancien préteur, les années 212 ou 213, avant les voyages de Caracalla.²⁴

Pour y voir plus clair, il faut essayer de déterminer la date du passage en Asie de Lucilius Pansa Lucilianus.²⁵ Quelques éléments nous donnent ici des indications sérieuses. On notera ainsi l'apparition, dans la titulature du procurateur, d'un seul empereur, aussi bien dans l'inscription grecque d'Athènes que dans les inscriptions latines d'Ephèse, tout en

¹⁹ CIL IX 338 = D. 6121, ligne 20.

²⁰ Dion Cassius, 78,21,3-5.

²¹ E.Groag, Achaia, col.82-4.

²² A.Stein, Der römische Ritterstand, Munich 1927, p.173; A.E.Raubitschek, l.c., p.82.

²³ J.Keil, FiE, 3, p.139; E.Groag, Achaia, col. 83; Fluss, RE 13,1927, s.v. col. 1646; J.H.Oliver, l.c., p.249; H.-G.Pflaum, CP, p.674; PIR² L,391.

²⁴ H.Halfmann, Itinera principum, Stuttgart 1986, p.2323 et s.

²⁵ La datation proposée par H.-G.Pflaum, s'explique par l'interprétation des documents publiés et connus jusqu'en 1960.

remarquant que le souverain du moment n'est mentionné qu'une seule fois, en début de cursus. Il faut donc exclure que le procurateur ait été honoré au moment d'une co-régence, en l'espèce dans une période allant de 198 à février 212, où il y eut règne de deux puis de trois empereurs. Ainsi, il convient de considérer deux cas de figure: ou bien notre Pansa était en Asie quand Septime Sévère était seul empereur, et nous nous trouverions en 198 au plus tard, en tous cas avant l'accession de Caracalla à la co-régence. Ou bien le chevalier a représenté l'empereur dans la riche province asiatique après la mort de Géta. La fourchette chronologique pourrait être resserrée par l'examen de l'inscription d'Athènes, que j'ai déjà analysée en partie, et qui est dédiée à son ami et bienfaiteur Pansa par un certain Theophilos, d'Hybadai. Celui-ci appartient à une riche famille athénienne, assez bien connue par ailleurs. Theophilos avait un frère, Tryphon, cosmète des éphèbes²⁶ en 201-202²⁷ et héraut de l'Aréopage²⁸ en 209-210.²⁹ Ces deux frères eurent chacun des fils qui figurèrent sur la liste des éphèbes en 210: Apollonios, fils de Theophilos, ainsi que Satyros et son frère, tous deux fils de Tryphon. Tout cela nous ramène à la première décennie du III^e siècle. Peut-être pourrait-on déduire de l'apparition de Theophilos et de son frère un autre élément de datation. Ces deux notables locaux ne possèdent pas de nomenclature romaine; cela semblerait donc indiquer qu'ils étaient encore pérégrins. Si la dédicace à Pansa avait été gravée après l'octroi de la *constitutio Antoniniana*, on peut se demander si Theophilos, désormais, n'aurait pas adopté les noms d'Aurelios Theophilos. Malheureusement, on ne peut rien déduire de ce fait. En effet, comme S.Follet l'a bien remarqué,³⁰ l'onomastique athénienne, avant et après 212, pose encore bien des problèmes, en particulier par le non-emploi systématique du *nomen* impérial.

Enfin, il faut en venir au mariage, ou supposé mariage, de Lucilius Pansa, uni (?) à une femme dont l'identité fait difficulté. Pour l'ensemble de la discussion, je me permets de renvoyer le lecteur à la notice exhaustive que vient de publier M.Th.Rapsaet-Charlier.³¹ La présupposition du mariage vient de H.-G.Pflaum,³² qui préférerait restituer dans les inscriptions d'Ausculum réunies par Th.Mommsen³³ *uxori* plutôt que *patronae*. Dans ce cas, il s'agirait de la fille du consul de 149, Ser.Cornelius Scipio Orfitus, soeur du consul homonyme de 178.³⁴ On touche là au domaine de l'histoire sociale, et surtout à la fréquence des mariages inégaux. Une femme de famille sénatoriale, et bien plus patricienne, a-t-elle pu

²⁶ IG II² 2193.

²⁷ S.Follet, Athènes aux II^e et III^e siècles, Paris 1976, p.232.

²⁸ IG II² 1077.

²⁹ S.Follet, o.c., p.54.

³⁰ Ead., *ibid.*, p.98 et s.

³¹ M.Th.Rapsaet-Charlier, *Prosopographie des femmes de l'ordre sénatorial (I-II^e s.)*, Louvain, 1987, p.255, n° 287 (Cornelia Marullina).

³² H.-G.Pflaum, CP, p.676.

³³ Je renvoie ici à la discussion, excellemment présentée, de Mme Rapsaet-Charlier.

³⁴ Pour le consul de 149, PIR² C 1447 et G.Alföldy, *Konsulat und Senatorenstand unter den Antoninen*, Bonn 1975, p.153 et 209; pour le second, PIR², L 1448 et G.Alföldy, *ibid.*, p.191.

épouser un chevalier, tout procureur qu'il soit? Ou bien ne lui a-t-elle accordé qu'un patronage?³⁵

Il faut donc dire un mot des unions inégales, c'est-à-dire dans le cas présent le mariage entre femmes de l'ordre sénatorial et chevaliers romains. Pour les uns, il est impensable qu'une femme de rang patricien baisse les yeux sur qui appartient à un ordre inférieur au sien; pour d'autres, cela ne fait guère difficulté.³⁶ Pourtant ce type d'union pouvait entraîner des désagréments personnels pour l'épouse, tenue de suivre la condition du mari.³⁷ Ainsi, il suffit de rappeler le triste destin, sur le plan mondain, de Iulia Mamaea,³⁸ mariée d'abord à un consulaire, puis au procureur Gessius Marcianus, dont elle aurait dû suivre le statut,³⁹ mais qui obtint de Caracalla de conserver la dignitas consularia de son premier époux.⁴⁰ Mais justement pour adoucir le sort de ces femmes issues de l'ordre sénatorial, il leur fut consenti de conserver le titre de clarissima femina. L'hypothétique mariage de Lucilius Pansa avec une clarissime serait donc tout à fait concevable.

On peut ajouter un mot sur l'éventualité de mariages entre patriciennes et chevaliers romains. Ceux-ci s'expliquent parfaitement si l'on considère tous les types de mariages, sans négliger les remariages. Dans ce cas précis, on s'aperçoit que le rang de la dame peut être supérieur à celui du conjoint. J'ai déjà évoqué l'histoire de Iulia Mamaea; il n'est guère difficile d'en trouver d'autres. Ainsi Cornificia,⁴¹ l'une des filles de Marc Aurèle, épousa en secondes noces L.Didius Marinus, le procureur d'Asie dont j'ai parlé plus haut, et dont la carrière ne souffrit pas de la condamnation de sa femme par Caracalla en 212. Des études systématiques et documentées devraient être entreprises pour préciser ce point.⁴² On comprend très bien pourquoi, dans les cas de remariage, on préférait des maris moins brillants sur le plan social: les risques étaient moindres.

Quoi qu'il en soit, on a ici le choix entre deux solutions: ou bien notre procureur a épousé en secondes noces la soeur du consul de 178, ou bien il a bénéficié de son appui quand il commença sa carrière. Le seul élément que pourrait faire pencher la balance pour un mariage est l'entrée des enfants issus de celui-ci dans l'ordre sénatorial, comme cela se rencontre pour d'autres procureurs, qui conclurent de brillantes unions, et dont les enfants devinrent d'emblée des membres du premier ordre de l'Etat. Qu'il suffise ici de mentionner le procureur C.Annius Flavianus, époux d'Arminia Paulina, clarissima femina, et père

³⁵ On a trop souvent négligé l'étude du patronage accordé par les femmes, en dehors des princesses de la maison impériale; il ne faudrait pas oublier qu'en dehors des Vestales, des femmes de l'ordre sénatorial pouvaient accorder leur protection; cf. par exemple CIL XIV 4239 = D. 1013 = I. It. 4 1 105.

³⁶ Cf. M.Th.Rapsaet-Charlier, o.c., p.255.

³⁷ Ead., RIDA 30,1983, p.185-192.

³⁸ PIR² I,649.

³⁹ M.Th.Rapsaet-Charlier, RIDA 28,1981, p.189-212.

⁴⁰ Ulpian, Dig., 1,9,12.

⁴¹ PIR², C, 1505; voir aussi H.-G.Pflaum, Les gendres de Marc Aurèle, JS, 1961, p.29-41.

⁴² La belle étude de M.Humbert, Le remariage à Rome, Milan 1972, n'est pas une enquête prosopographique.

d'un clarissimus puer, C.Annius Arminius Donatus.⁴³ On remarquera d'ailleurs en passant qu'on ne s'est pas assez intéressé à l'entrée dans les ordres sénatorial et équestre grâce à la lignée féminine.

Revenons cependant aux liens unissant le procurateur Lucilius Lucilianus Pansa et la dame de rang sénatorial qu'il a honorée. Toutes les difficultés de l'identification de cette dernière disparaissent, si on estime, avec M.Th.Rapsaet-Charlier que les deux textes d'Ausculum ne doivent plus être réunis, et qu'ils nomment des personnes différentes, l'une, Cornelia Marullina, c.f., et l'autre une Cornelia,⁴⁴ fille du consul ordinaire de 149 et soeur de celui de 178. Ainsi l'inscription CIL IX 663, aurait été gravée pour honorer celle à qui Lucilius Priscillianus devait sans doute beaucoup, mais qui n'était pas son épouse. Cette solution nous agrée d'autant plus que nous avons dissocié le fonctionnaire équestre et son fils, déjà entré dans l'ordre sénatorial et ayant déjà franchi, sans doute, les premières étapes de la carrière sénatoriale. Les motifs de l'hommage rendu par le procurateur s'expliquent assez bien: il a dû bénéficier d'une recommandation indispensable au bon déroulement de son cursus, et qui en a hâté la progression.⁴⁵

On fera à ce sujet une observation: les textes qui ont conservé le cursus du personnage, à Athènes comme à Ephèse, occultent soigneusement les débuts et commencent tout de suite par les procuratèles centenaires. Il semble que l'on puisse ici risquer une hypothèse: on est, en effet, tenté de croire que Lucilius Priscillianus, faisant le silence sur les militiae, n'était peut-être pas issu de l'ordre équestre, mais qu'il avait servi comme primipilaire avant d'accéder aux responsabilités administratives réservées aux chevaliers romains. Il arrive, en effet, que certains anciens primipiles accèdent à la carrière procuratorienne par les charges centenaires, sans passer par les tribunats de Rome, ni le primipilat bis.⁴⁶ Il semble que ce

⁴³ H.-G.Pflaum, CP, n° 202.

⁴⁴ M.Th.Rapsaet-Charlier, o.c., n° 277.

⁴⁵ L'épithète de sanctissima peut s'appliquer à l'épouse ou à la patronne; cf. à titre d'exemple CIL VI 1516 = D. 1202; 32418 = D. 4933.

⁴⁶ On peut citer les cas suivants, que nous avons sélectionnés parmi les procurateurs dont le cursus complet figure sur un seul document. Nous en avons excepté Marcius Turbo (H.-G.Pflaum, CP, n° 94; B.Dobson, PP, n° 107), qui n'entre pas dans cette série. Nous avons exclu aussi C.Vallius Maximianus (H.-G.Pflaum, CP, n° 221), dont nous ne connaissons pas les débuts; H.-G.Pflaum a pensé qu'il aurait pu être un primipilaire.

Nom	Date	H.-G.Pflaum, CP	B.Dobson, PP
M.Calpurnius Seneca Fabius			
Turpio Sentinatianus	Hadrien	n° 107	n° 118
L.Cammius Secundinus	Antonin	n° 108	n° 127
Sex.Flavius Quietus	Antonin	n° 156 bis, p.978	n° 130
T.Desticius Seuerus	Marc Aurèle	n° 167	n° 135
CIL VI 31871	Marc Aurèle	n° 195	n° 147
L.Artorius Castus	Commode	n° 196	n° 151
Q.Caetronius Cuspianus	1° m. II° s.	n° 148	n° 250
M.Aquilius Felix	Commode/Septime Sévère	n° 225	n° 166
Iulius Honoratus	Septime Sévère/Caracalla	n° 299	n° 179
C.Titius Similis	Septime Sévère/Caracalla	n° 330	n° 182

type de promotion soit devenu plus fréquent sous les Sévères;⁴⁷ ainsi, le cas de Lucilius Pansa ne constitue pas un phénomène unique.

Pour conclure, il reste à essayer de dater le plus exactement possible le passage en Asie de notre chevalier. Il est vraisemblable⁴⁸ qu'il a reçu cette charge après la mort de Septime Sévère et même après celle de Géta. Mais cela nous amène à revenir sur les fastes procuratoriens de la province d'Asie du 14 février 211 au 8 avril 217.⁴⁹ On en éliminer tout de suite le procurateur Vipsanius Caecilianus Axius, dont il faut placer l'activité sous Elagabale, entre 218 et 222.⁵⁰ Par ailleurs, nous connaissons désormais le nom, ou du moins une partie du nom du procurateur titulaire du poste d'Asie durant l'année de la co-régence de Caracalla et de Géta, de février 211 à février 212. Il apparaît sur une inscription des thermes de Sardes,⁵¹ en compagnie du proconsul de la province et du logiste de la cité: "ἐπιτροπεύοντος τῆς Ἀσ[ίας] Διονυσίου τ[οῦ κρατί]του. Il ne semble pas⁵² qu'on puisse intercaler un gentilice comme Ἀυρ(ήλιος) entre Ἀσ[ίας] et Διονυσίου. Cela est regrettable, car on aurait pu esquisser un rapprochement avec Aurelius Dionysius, procur(ator) Aug(usti), connu par une inscription, malheureusement très lacunaire, de Corinthe.⁵³ Cependant l'apparition de Dionysius, procurateur d'Asie vient ruiner certaines hypothèses faites sur la composition des fastes procuratoriens sous le règne de Caracalla.⁵⁴

Enfin, il faut évoquer ici un autre personnage bien connu, L.Didius Marinus⁵⁵ procurateur d'Asie déjà en 214⁵⁶ et qui fut promu en 215 a cognitionibus.

Quant à Lucilius Pansa, nous avons déjà vu que lors de son séjour à Ephèse, il était père de sénateurs, et on remarque l'insistance mise sur cette distinction par les textes d'Athènes et d'Ephèse. Si l'on pense que le fils homonyme du procurateur jouit de faveur de Caracalla et de grands avantages dans le déroulement des débuts de sa carrière au début du règne, on pourrait peut-être mettre aussi en relations la nomination de Lucilius Priscillianus en Asie et

C.Publicius Proculianus	Septime Sévère/Caracalla	n° 285	n° 183
M.Aurelius Antoninus	Caracalla	n° 306	n° 184

⁴⁷ H.-G.Pflaum, CP, p.778.

⁴⁸ Les fastes procuratoriens de la province d'Asie peuvent être pratiquement reconstitués entre 201 et 211 (voir la n.2), sans que l'on puisse y insérer L.Lucilius Pansa.

⁴⁹ H.-G.Pflaum ne connaissait que deux procurateurs pour ce règne.

⁵⁰ W.Eck, RE, Suppl. 14,1974, s.v., n° 3a, col.696.

⁵¹ Arch.Expl. of Sardis, 3° Report, The Bath-gymnasium Complex at Sardis, by F.K.Yegül, Appendix, Inscriptions related to the Complex by Clive Foss, Harvard, p.170 n.3. Bien que Cl.Foss précise qu'il s'agit d'une publication provisoire, on regrettera la présentation hâtive de ces textes et l'indigence des notes qui les accompagnent.

⁵² Je remercie vivement M.P.Herrmann qui m'a communiqué cette information par lettre.

⁵³ CIL III 55.

⁵⁴ Elle ruine en particulier l'hypothèse de B.plikçiolu, Lebendige Altertumswissenschaft, Vienne, 1985, p.135-7, qui veut déplacer sous le règne de Caracalla et Geta la procuratèle d'Asie d'Appius Alexander, attribuée à Macrin et Diaduménien; voir plus bas, n.58 à 60, pour ce personnage.

⁵⁵ H.-G.Pflaum, CP, n° 295 et add., p.996; A.v.Pergamon 8 3 14 et 15.

⁵⁶ H.Halfmann, o.c., p.107.

la situation personnelle de son descendant. Cette nomination serait alors intervenue en 212 et le procurateur serait resté en place jusqu'en 214. Mais cette solution fait difficulté, car le passage du successeur présumé, L.Didius Marinus aurait été fort court. On peut aussi supposer que Lucilius Priscillianus, bénéficiant toujours pour son avancement de la position personnelle de son fils, a remplacé⁵⁷ Didius Marinus, appelé à de plus hautes fonctions. D'ailleurs, l'hommage qui est rendu au procurateur ne se place-t-il pas au moment où son fils, proconsul d'Achaïe, dirigeait la province?

Cependant, pour bien compléter les fastes procuratoriens de la province d'Asie de l'avènement de Caracalla et Géta à la disparition d'Elagabale, nous devons aussi prendre en considération un autre personnage, Appius Alexander,⁵⁸ qu'il faut⁵⁹ considérer comme un procurateur d'Asie, en fonctions sous Macrin, en suivant l'avis de W.Eck.⁶⁰

On reconstituera donc ainsi la liste des procurateurs d'Asie entre 211 et 222:

12 février 211-février 212:	Dionysius
après février 212-214:	L.Didius Marinus
215-217:	L.Lucilius Pansa Priscillianus
217-218:	Appius Alexander
Entre 218 et 222:	Vipsanius Caecilianus Axius

La carrière procuratorienne de Lucilius Pansa, qui comprend cinq étapes connues à ce jour a vraisemblablement commencé vers 200 ap. J.C. Si mon hypothèse sur les débuts de la carrière est juste, il a auparavant servi comme primipile, avant d'être promu dans l'administration équestre de l'Empire. Dans ce cas, il a dû commencer son service vers les années 180,⁶¹ en profitant du patronage des Scipiones Orfiti.⁶² Mais s'il a reçu une commission ex equite Romano - ce que nous ne pouvons déduire des éléments connus -, il a pu parcourir assez rapidement le cursus centurional.

⁵⁷ Il faut placer dans les mêmes années 215-217 les activités de l'advocatus fisci Asiae, C.Laberius Paulus, dont nous connaissons le nom du successeur, M.Fulius Publicianus Nicephorus; pour ce dernier, important notable d'Ephèse, asiarque et évergète, voir en dernier lieu D.Knibbe, *ÖJh* 56,1985,72-77.

⁵⁸ *PIR*² A 945.

⁵⁹ H.-G.Pflaum, *CP*, p.1011 n'avait pas rangé Appius Alexander parmi les procurateurs d'Asie, car il ne connaissait les deux textes qui le mentionnent que par une allusion de la *PIR*². Depuis, ceux-ci ont été publiés, *I. Ephesos* 616 et 617.

⁶⁰ *Gnomon*, 57,1985,255. Pour une tentative de déplacer sous le règne conjoint de Caracalla et de Géta la procuratèle d'Appius Alexander, dit ἐπίτροπος τῶν Σεββ., voir plus haut, n.54. Le procurateur est honoré à Ephèse par Aurelius Daphnus, qui appartient à une famille bien connue par ailleurs dans la capitale de l'Asie; voir le stemma qui a été dressé *I. Ephesos* 3070.

⁶¹ Pour la durée du service avant l'accession au primilat, B.Dobson, *PP*, p.154.

⁶² Déjà du même avis, E.Groag, *Achaia*, col.84.

Quoi qu'il en soit, L.Lucilius Pansa Priscillianus, d'extraction italienne comme l'atteste sa tribu Stellatina⁶³ a connu une belle réussite, à la fois personnelle et familiale. Non seulement, il parvint à pénétrer dans le cercle étroit de l'equestris nobilitas, mais encore il fut à l'origine d'une nouvelle famille sénatoriale, puisque ses fils franchirent l'étape décisive dans la promotion sociale. Sous l'Empire, de tels destins n'étaient pas si rares.

CNRS - Paris

Ségoène Demougin

⁶³ Kubitschek, IRTD, p.272. Le fait qu'on rencontre des Lucilii (CIL XI 3376; 3457) à Tarquinii, inscrite dans la tribu Stellatina ne constitue pas une preuve irréfutable de l'origine étrusque de notre procureur.